

**EXTRAIT DU REGISTRE
DES DÉLIBÉRATIONS DU CONSEIL
MUNICIPAL****Nombre de conseillers**

• en exercice	11
• présents	7
• votants	7
• absents	4
• exclus	0

Date de convocation :
12 septembre 2019**Date d'affichage :**
24 septembre 2019**Objet**

1. Photocopieur de la
mairie : présentation des
offres et choix du
prestataire

De la commune de CROMARY

Séance du 20 septembre 2019 à 20 heures 00

Le Conseil Municipal de cette commune, régulièrement convoqué, s'est réuni au nombre prescrit par la loi, dans le lieu habituel de ses séances sous la présidence de :

Mme PAQUELET Sylvie

Étaient présents :

D. COTE-COLISSON - M. VOYNNET - P. KERGOAT - P. BOUCHATON
- A. LETONDAL - Mme H. COLOTTE
Absents excusés : G. BERTIN - J. BERGER - P. MASSON - S.
MORANNE

Secrétaire de séance :

Mme COLOTTE Hélène

La Deuxième Adjointe explique que le photocopieur de la mairie est hors d'usage et qu'il n'est plus possible d'obtenir des pièces de rechange. Au vu des besoins de la mairie, de la dématérialisation des actes et des pièces administratives, il est indispensable de le renouveler très rapidement.

En accord avec le Maire, actuellement en déplacement et dans l'impossibilité d'être présent, il a été procédé à un appel d'offres et la Deuxième Adjointe présente les devis reçus en mairie, à savoir :

- AVENIR BUREAUTIQUE,
- DACTYL BUREAU,
- SIGEC.

Après avoir étudié les documents et en avoir délibéré, le conseil municipal, à l'unanimité des membres présents :

- décide de retenir l'offre de l'entreprise AVENIR BUREAUTIQUE,
 - pour un montant de 3 449.00 € HT, soit 4 138.80 € TTC, en achat avec contrat de maintenance selon devis,
 - en l'absence du Maire et du Premier Adjoint, mandate la Deuxième Adjointe pour superviser l'installation du nouveau matériel en mairie,
 - autorise la Deuxième Adjointe à signer le devis correspondant et tous les documents nécessaires à la réalisation de cette opération,
- le Maire, joint par téléphone, ayant participé au débat.

Acte rendu exécutoire après le dépôt en le .
Publié ou notifié le .

Envoyé en préfecture le 24/09/2019
Reçu en préfecture le 24/09/2019
Affiché le
ID : 070-217001890-20190920-200920191-DE



Fait à CROMARY, le 24 septembre 2019

Sylvie PAQUELET, Deuxieme Adjointe

